



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le lundi 9 décembre 2013 à 20 h, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont:

Étaient présents les conseillères et conseillers: **PIERRE DISTILIO, LOUIS VILLENEUVE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ, RÉAL BRUNELLE** et **ANIE PERRAULT**.

Le tout formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs, directeur des finances, trésorier et greffier par intérim, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------|----|--|
| 2013-12-728 | 1. | Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du 9 décembre 2013 |
| 2013-12-729 | 2. | Adoption du budget pour l'exercice financier 2014 |
| 2013-12-730 | 3. | Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 |
| 2013-12-731 | 4. | Adoption du règlement numéro 1008-2013 intitulé « Règlement sur les tarifs de la ville de Bromont pour l'exercice financier 2014 » |
| 2013-12-732 | 5. | Adoption du règlement numéro 1009-2013 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2014 » |
| | 6. | Période de questions |
| 2013-12-733 | 7. | Levée de la séance |

2013-12-728

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 DÉCEMBRE 2013**

IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON

APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du
9 décembre 2013, tel que soumis.

ADOPTÉE

2013-12-729

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, les prévisions budgétaires de fonctionnement pour
l'année 2014 au montant de **24 757 250 \$**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

	Budget 2014	%	Budget 2013	%	Variation \$	%
REVENUS						
TAXES						
Taxes résidentielles	10 190 510 \$	41,16%	9 211 160 \$	37,61%	979 350 \$	10,63%
Rabais de taxes	(788 770) \$	-3,19%	(1 510 250) \$	-6,17%	721 480 \$	-47,77%
Taxes six logements et plus	265 210 \$	1,07%	224 140 \$	0,92%	41 070 \$	18,32%
Taxes exploitations agricoles enregistrées	181 990 \$	0,74%	164 180 \$	0,67%	17 810 \$	10,85%
Taxes sur les terrains vagues desservis	429 470 \$	1,73%	384 720 \$	1,57%	44 750 \$	11,63%
Taxes sur les immeubles non résidentiels	4 452 000 \$	17,98%	3 765 400 \$	15,38%	686 600 \$	18,23%
Taxes industrielles	2 501 400 \$	10,10%	4 363 090 \$	17,82%	(1 861 690) \$	-42,67%
Eau	1 825 090 \$	7,37%	1 626 680 \$	6,64%	198 410 \$	12,20%
Matières résiduelles et collectes sélectives	691 130 \$	2,79%	930 700 \$	3,80%	(239 570) \$	-25,74%
Traitement des eaux usées	684 910 \$	2,77%	657 160 \$	2,68%	27 750 \$	4,22%
Fosses septiques	58 730 \$	0,24%	56 880 \$	0,23%	1 850 \$	3,25%
Taxes de secteur desservie	457 200 \$	1,85%	425 040 \$	1,74%	32 160 \$	7,57%
Total des taxes et des tarifications	20 948 870 \$	84,62%	20 298 900 \$	82,89%	649 970 \$	3,20%
					- \$	
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	83 190 \$	0,34%	87 370 \$	0,36%	(4 180) \$	-4,78%
IMPOSITION DE DROITS	1 435 000 \$	5,80%	1 319 240 \$	5,39%	115 760 \$	8,77%
AMENDES ET PÉNALITÉS	521 000 \$	2,10%	516 090 \$	2,11%	4 910 \$	0,95%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	1 539 780 \$	6,22%	1 291 440 \$	5,27%	248 340 \$	19,23%
TRANSFERTS	229 410 \$	0,93%	975 960 \$	3,99%	(746 550) \$	-76,49%
TOTAL DES REVENUS	24 757 250 \$	100,00%	24 489 000 \$	100,00%	268 250 \$	1,10%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 520 970 \$	11,81%	2 492 980 \$	12,26%	27 990 \$	1,12%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	4 810 770 \$	22,54%	4 664 940 \$	22,95%	145 830 \$	3,13%
TRANSPORT	3 385 140 \$	15,86%	3 202 740 \$	15,75%	182 400 \$	5,70%
HYGIÈNE DU MILIEU	3 374 330 \$	15,81%	3 140 770 \$	15,45%	233 560 \$	7,44%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	32 120 \$	0,15%	34 850 \$	0,17%	(2 730) \$	-7,83%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	2 940 040 \$	13,78%	2 777 830 \$	13,66%	162 210 \$	5,84%
LOISIRS ET CULTURE	2 828 680 \$	13,26%	2 515 320 \$	12,37%	313 360 \$	12,46%
FRAIS DE FINANCEMENT	1 447 950 \$	6,79%	1 500 570 \$	7,38%	(52 620) \$	-3,51%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	21 340 000 \$	100,00%	20 330 000 \$	100,00%	1 010 000 \$	4,97%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 417 250 \$	13,80%	4 159 000 \$	16,98%	(741 750) \$	-17,83%
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES						
FINANCEMENT						
Remboursement de la dette à long terme	2 313 250 \$	100,00%	2 476 580 \$	100,00%	(163 330) \$	-6,59%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2 313 250 \$	100,00%	2 476 580 \$	100,00%	(163 330) \$	-6,59%
AFFECTATIONS						
Activités d'investissement	370 000 \$	33,51%	- \$		370 000 \$	21,99%
Réserve - remboursement dette	- \$		750 490 \$	44,61%	(750 490) \$	-44,61%
Fonds réservé - Fonds de roulement	580 550 \$	52,59%	421 480 \$	25,05%	159 070 \$	9,45%
Affectation - Fonds de roulement	- \$		300 000 \$	17,83%	(300 000) \$	-17,83%
Affectation - Matières résiduelles	(75 100) \$	-6,80%	- \$		(75 100) \$	-4,46%
Affectation - Matières recyclables	(70 600) \$	-6,39%	- \$		(70 600) \$	-4,20%
Réserve financière - Eau et Égout	299 150 \$	27,10%	210 450 \$	12,51%	88 700 \$	5,27%
Total affectations	1 104 000 \$	100,00%	1 682 420 \$	100,00%	(578 420) \$	-34,38%
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$		- \$			

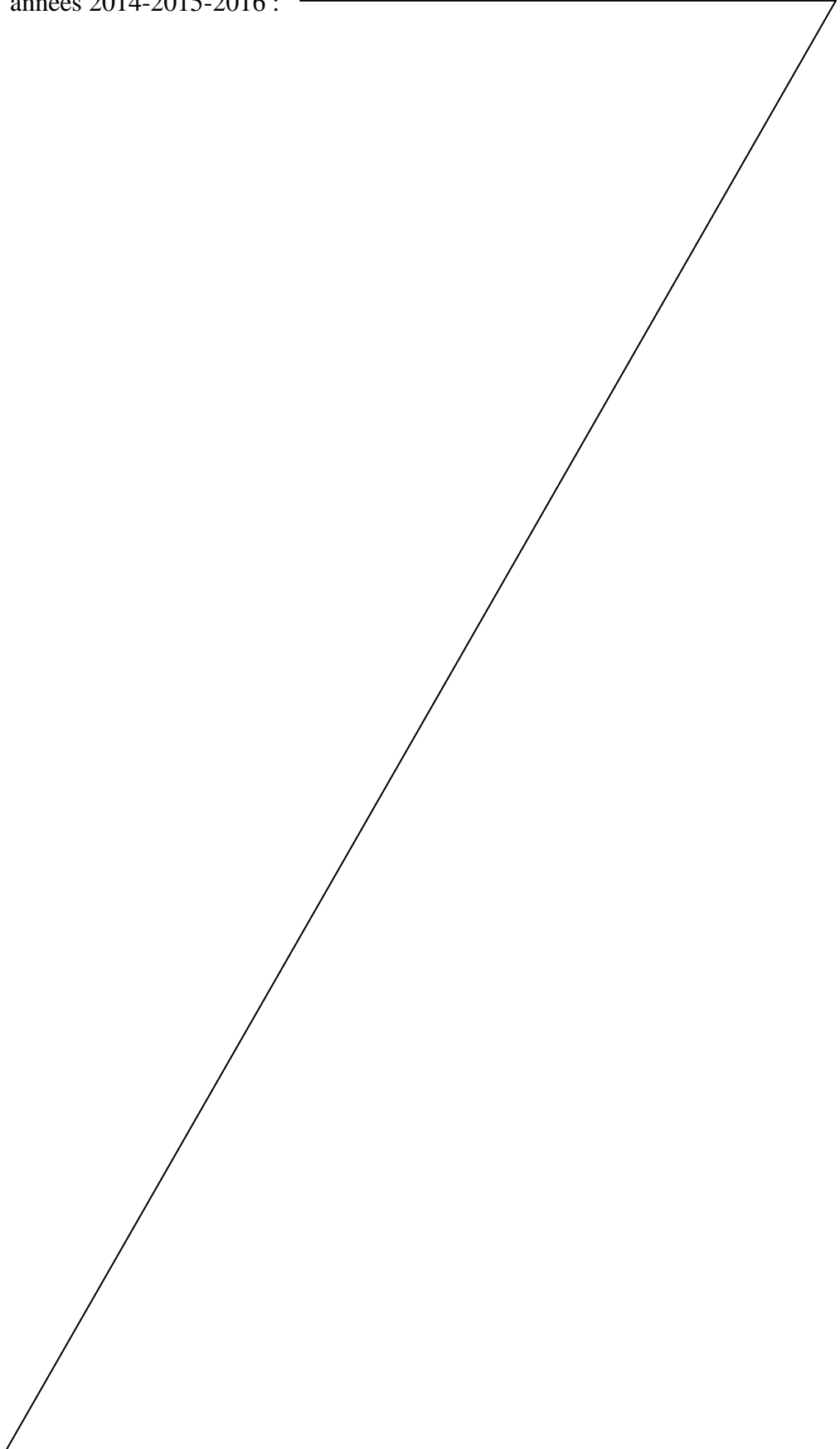
ADOPTÉ


2013-12-730

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2014-2015-2016**

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le *Programme triennal d'immobilisations*, pour les
années 2014-2015-2016 : _____



				
Programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016				
DESCRIPTION	COUTS 2014	COUTS 2015	COUTS 2016	TOTAL
ADMINISTRATION				
Mise à jour du logiciel de taxation-perception	50 000 \$			50 000 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
POLICE				
Véhicules de patrouille	82 000 \$	84 000 \$	122 000 \$	288 000 \$
Équipement pour numérisation des fiches dactyloscopiques	45 000 \$			45 000 \$
Équipements spécialisés	26 000 \$	22 300 \$	23 000 \$	71 300 \$
POLICE - TOTAL	153 000 \$	106 300 \$	145 000 \$	404 300 \$
INCENDIE				
Véhicule pour officier	35 000 \$			35 000 \$
Camion autopompe		652 700 \$		652 700 \$
Logiciel de mesures d'urgence		22 900 \$	- \$	22 900 \$
Appareils de protection respiratoire	307 000 \$	60 100 \$	60 100 \$	427 200 \$
INCENDIE - TOTAL	342 000 \$	735 700 \$	60 100 \$	1 137 800 \$
LOISIRS, CULTURE ET TOURISME				
Plomberie à l'Aréna	55 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	105 000 \$
Climatisation des bureaux à l'Aréna	8 000 \$			8 000 \$
Réfection du revêtement de bois à l'extérieur de l'Aréna			90 000 \$	90 000 \$
Vestiaires (bancs des joueurs)		24 500 \$		24 500 \$
Réfection et agrandissement de 4 terrains de tennis			500 000 \$	500 000 \$
Aménagement de jeux d'eau			250 000 \$	250 000 \$
Système de détection des gaz dangereux à l'Aréna	7 900 \$			7 900 \$
Réfection de la toiture à l'Aréna	440 000 \$			440 000 \$
Travaux de réfection au centre culturel	73 600 \$	1 441 700 \$	728 400 \$	2 243 700 \$
Signalisation - Tourisme	25 000 \$			25 000 \$
Remise à niveau du parc Papineau	37 300 \$			37 300 \$
Aménagement d'un terrain de pétanque	26 000 \$			26 000 \$
Réaménagement et revitalisation de la piste C-1	80 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	180 000 \$
Véhicule utilitaire (VTT) pour les sentiers	15 000 \$			15 000 \$
Aménagement d'un sentier lien 241		20 000 \$	38 500 \$	58 500 \$
Mobilier urbain plage DNLG		8 100 \$		8 100 \$
Aménagement d'un Skatepark	50 000 \$			50 000 \$
Aménagement d'un parc canin	25 000 \$			25 000 \$
Revitalisation du stationnement du mont Oak	31 200 \$			31 200 \$
LOISIRS - TOTAL	874 000 \$	1 569 300 \$	1 681 900 \$	4 125 200 \$
URBANISME				
Étude de configuration du boulevard de Bromont	130 000 \$			130 000 \$
Aménagement d'une place centrale		250 000 \$		250 000 \$
Acquisition d'espaces verts		1 000 000 \$		1 000 000 \$
URBANISME - TOTAL	130 000 \$	1 250 000 \$	- \$	1 380 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Étude et analyse de remplacement des ozoneurs	125 000 \$	2 500 000 \$		2 625 000 \$
Pompe de lavage	7 000 \$			7 000 \$
Remplacement des pompes d'eau brute	20 000 \$			20 000 \$
Remplacement du muret pour pompe d'eau brute	22 000 \$			22 000 \$
Remplacement système d'éclairage - Usine de filtration		58 000 \$		58 000 \$
Remplacement des échelles des décanteurs	15 000 \$			15 000 \$
Vanne murale pour la conduite d'adduction d'eau brute	35 000 \$			35 000 \$
Mise à niveau des compteurs d'eau	25 000 \$			25 000 \$
Étude, analyse préparatoire et réfection complète - rue du Saquenay	2 050 000 \$			2 050 000 \$
Étude et analyse préparatoire - rue de Québec	40 000 \$			40 000 \$
Plan d'intervention - Réfection aqueduc et égout		600 000 \$	1 400 000 \$	2 000 000 \$
Infrastructures urbaines - boulevard de l'Innovation			6 000 000 \$	6 000 000 \$
Poste de rechloration - secteur Adamsville	600 000 \$			600 000 \$
Étude, plan et devis - Élimination du poste pompage #5	600 000 \$	3 200 000 \$		3 800 000 \$
Recherche et correctifs d'eaux d'infiltration et captage	400 000 \$	1 170 000 \$	1 000 000 \$	2 570 000 \$
Réfection de la toiture - Usine de filtration	125 000 \$	159 000 \$		284 000 \$
Correctifs d'une conduite d'aqueduc - rue Shefford	65 000 \$			65 000 \$
Téléométrie dans les réservoirs et postes de surpression	115 000 \$	115 000 \$		230 000 \$
Mise à niveau du système de ventilation - Usine de filtration	30 500 \$			30 500 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TOTAL	4 274 500 \$	7 802 000 \$	8 400 000 \$	20 476 500 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Réhabilitation de chemins de gravier	420 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 420 000 \$
Réfection des rues - pavage majeur	400 000 \$	700 000 \$	700 000 \$	1 800 000 \$
Remplacement de véhicules légers pour les travaux publics	46 500 \$	98 000 \$	50 000 \$	194 500 \$
Remplacement de camions lourds pour les travaux publics	200 000 \$	235 000 \$	275 000 \$	710 000 \$
Construction d'un abri et entrepôt aux ateliers municipaux	250 000 \$			250 000 \$
Pavage suite aux ententes avec les promoteurs	- \$	300 000 \$	250 000 \$	550 000 \$
Programme de pavages des chemins de gravier	- \$	440 000 \$	330 000 \$	770 000 \$
Pavage ententes promoteurs	- \$	200 000 \$	300 000 \$	500 000 \$
Équipements spécialisés aux ateliers municipaux	58 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	158 000 \$
Installation de luminaires sur la rue de Bourgmaître	30 000 \$			30 000 \$
Réfection du platelage du pont du chemin de Gaspé	38 000 \$			38 000 \$
Connexion de la rue Laura vers la rue André	25 000 \$			25 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	1 467 500 \$	2 523 000 \$	2 455 000 \$	6 445 500 \$
SERVICES TECHNIQUES				
Remplacement de ponceaux	650 000 \$	190 000 \$	500 000 \$	1 340 000 \$
Correctifs de gestion des eaux de surface	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	900 000 \$
Amélioration du drainage - secteur du Vieux-Village	285 000 \$	90 000 \$		375 000 \$
SERVICES TECHNIQUES - TOTAL	1 235 000 \$	580 000 \$	800 000 \$	2 615 000 \$
GRAND TOTAL	8 526 000 \$	14 566 300 \$	13 542 000 \$	36 634 300 \$
FINANCEMENT				
Emprunt à l'ensemble de la Ville	2 748 000 \$	6 032 000 \$	4 108 400 \$	12 888 400 \$
Emprunt au secteur desservi par l'aqueduc	3 490 000 \$	6 070 000 \$	5 000 000 \$	14 560 000 \$
Emprunt au secteur desservi par la rue	25 000 \$	1 000 000 \$		1 025 000 \$
Fonds de roulement	604 050 \$	319 500 \$	450 300 \$	1 373 850 \$
Réserve financière - eau et égouts	384 500 \$	332 000 \$		716 500 \$
Réserve financière - carrières et sablières	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	450 000 \$
Subventions gouvernementales	400 000 \$	400 000 \$	3 775 000 \$	4 575 000 \$
Fonds des parcs	37 300 \$	20 000 \$	38 500 \$	95 800 \$
Excédent de fonctionnement non affecté (surplus)	203 600 \$			203 600 \$
Autres villes	113 550 \$	242 800 \$	19 800 \$	376 150 \$
Activités financières	370 000 \$			370 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	8 526 000 \$	14 566 300 \$	13 542 000 \$	36 634 300 \$

** Ces coûts sont des estimés

ADOPTÉE

2013-12-731

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1008-2013 SUR LES TARIFS
DE LA VILLE DE BROMONT (EXERCICE FINANCIER 2014)**

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.1 à 244.10 de la *Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c. F-2.1)*, la Ville de Bromont peut établir une tarification pour l'utilisation de ses biens, services ou activités;

ATTENDU QU'une telle tarification doit être établie par règlement;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont adopte annuellement un règlement relativement à la tarification pour l'utilisation de ses biens, services ou activités;

ATTENDU QU'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 2 décembre 2013;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS VILLENEUVE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que rédigé, le règlement numéro 1008-2013 établissant la tarification des biens, services ou activités offerts par la ville de Bromont pour l'exercice financier 2014.

ADOPTÉE

2013-12-732

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1009-2013 DÉCRÉTANT
L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION
DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2014**

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 2 décembre 2013 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE DISTILIO
APPUYÉ PAR ANIE PERRAULT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter tel que soumis, le règlement numéro 1009-2013 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2014 ».

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Dix citoyens se prévalent de la période de questions et font des interventions sur les sujets suivants :

Le premier citoyen questionne le conseil sur l'augmentation de l'évaluation foncière dans son secteur (chemin Gaspé, près de la rive du Lac Bromont).

Une citoyenne demande au conseil quels sont les documents qui seront mis à la disposition des citoyens concernant le budget et par quel moyen elle pourra

les consulter. Elle demande également une précision sur le nombre de résidences desservies et non-desservies par les services de la Ville. Finalement, elle fait part de ses inquiétudes quant à l'augmentation de la dette.

Un citoyen remercie le conseil municipal pour la diminution générale des taxes et pour les contributions apportées au Centre national de cyclisme de Bromont. Il demande également à quel moment il devrait faire part au conseil de questions précises sur le budget. À cet effet, il propose une rencontre avec les citoyens.

Un autre citoyen pose deux questions au conseil. Il aborde d'abord le sujet de la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables en demandant ce qui arrive advenant le cas où le promoteur d'un développement domiciliaire assure lui-même la collecte. Il pose ensuite quelques questions relativement aux travaux à effectuer au toit de l'Aréna John-Savage.

Un nouveau citoyen remercie le conseil pour avoir prévu au budget 2014 l'aménagement d'un parc canin et la tolérance dont il a fait preuve pour la présence de chiens au Centre récréo-éducatif Germain-Désourdy au cours de la dernière année.

Une personne témoigne de ses inquiétudes quant à la gestion du futur parc canin.

Un citoyen questionne le conseil municipal sur la gestion des eaux de surfaces dans le secteur du Vieux-Village et sur le rapport d'experts demandé suite aux pluies diluviennes de juillet 2011. Relativement à l'aménagement d'un parc canin, il tient à rassurer les citoyens quant à la gestion qui en sera faite puisqu'un comité à cet effet a été mis sur pied. Finalement, il remercie M. Michel Bilodeau d'avoir été l'un des principaux investigateur de la publicité du Vieux-Village « Découvrez notre âme ».

Un jeune citoyen remercie le conseil pour avoir prévu au budget 2014 l'aménagement d'un skatepark.

Une citoyenne remercie le conseil municipal pour l'aménagement du parc sur la rue de Papineau.

Le dernier citoyen à intervenir est président de l'organisme à but non lucratif les Amis des Sentiers et remercie le conseil municipal pour l'ensemble du budget 2014, plus particulièrement pour sa contribution dans les sentiers.

2013-12-733

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2013**

**IL EST PROPOSÉ PAR ANIE PERRAULT
APPUYÉ PAR DIANE PERRON
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

Que la présente séance soit levée, à 21h30.

ADOPTÉE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 16 décembre 2013.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

RICHARD JOYAL, GREFFIER PAR INTÉRIM